



La Cenatio rotunda de la Maison Dorée de Néron

Françoise Villedieu

► To cite this version:

Françoise Villedieu. La Cenatio rotunda de la Maison Dorée de Néron. Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 2010, III (juillet-octobre), pp.1089-1114. hal-03380001

HAL Id: hal-03380001

<https://hal.science/hal-03380001>

Submitted on 15 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COMMUNICATION

LA CENATIO ROTUNDA DE LA MAISON DORÉE DE NÉRON,
PAR M^{me} FRANÇOISE VILLEDIEU

1. Un pavillon du palais de Néron sur le site de la Vigna Barberini¹

Le plan de la *Domus Aurea* présenté ici (fig. 1) reprend, pour l'essentiel, celui que Maura Medri a publié en 1996, pour illustrer sa synthèse des informations livrées par les fouilles de l'Université de Rome et des autres données disponibles à cette date². Si les travaux menés depuis par plusieurs équipes n'ont pas encore débouché sur un nouveau bilan, ils renforcent cependant notre conviction que l'histoire de cette résidence fondée sur les sources littéraires doit être fortement nuancée. Rappelons que les auteurs anciens nous apprennent que Néron se fit bâtir une demeure, la *Domus Transitoria*, qui s'étendait du Palatin à l'Esquilin, en réunissant donc les

1. Les fouilles, dont les résultats sont exposés ici, ont été réalisées dans le cadre d'une collaboration liant la *Soprintendenza Speciale per i Beni Archeologici di Roma* au Centre Camille Jullian et à l'École française de Rome. C'est la Surintendance qui, en 2009 et 2010, a financé les travaux effectués sur le terrain, en bénéficiant de l'appui du *Commissariato*. Durant la même période, M^{me} M. A. Tomei, Directrice du Forum et du Palatin, assistée par M^{me} A. Tomaselli, assumait la responsabilité de l'opération. Je tiens à leur exprimer ma vive reconnaissance pour la confiance qu'elles m'ont accordée et pour la qualité des échanges pratiqués dans le cadre de ce travail d'équipe.

2. M. Medri, « Suet., Nero, 31, 1 : Elementi e proposte per la ricostruzione del progetto della *Domus Aurea* », dans *Meta Sudans I. Un area sacra in Palatio e la valle del Colosseo prima e dopo Nerone*, C. Panella (éd.), Rome, 1996, fig. 152 pour le plan cité et p. 165-188. Dans cet article, centré sur les résultats issus des fouilles menées par l'équipe de l'Université de Rome dirigée par C. Panella, l'auteur analyse également les données antérieures. Pour dessiner le plan correspondant ici à la fig. 1, M. S. Bianchi a repris les informations que donnait la fig. 152 de M. Medri, en intégrant des détails et des reconstructions empruntés aux illustrations des articles et ouvrages suivants : C. Cecamore, *Palatium. Topografia storica del Palatino tra III sec. A.C. e I sec. D.C.*, (*Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma*, Supp. 9), Rome, 2002, pl. III ; A. Cassatella, « Edifici palatini nella *Domus Flavia* », *Bollettino di Archeologia* 3, 1990, fig. 18-19, 22 ; H. Manderscheid, « Was nach den "ruchlosen Räubereien" übrigblieb zu Gestalt und Funktion der sogenannten Bagni di Livia in der *Domus Transitoria* », dans *Die Kaiserpaläste auf dem Palatin in Rom*, A. Hoffmann et U. Wulf (éd.), Mayence, 2004, fig. 112 ; A. F. Ferrandes, « Tra valle e collina : il sistema sostruttivo neroniano e le sue trasformazioni », *Scienze dell'Antichità* 13, 2006 (2008), fig. 5 et 6 ; S. Zeggio, « Dall'indagine alla città : Un settore del centro monumentale e la sua viabilità dalle origini all'età neroniana », *Scienze dell'Antichità* 13, 2006 (2008), fig. 20.

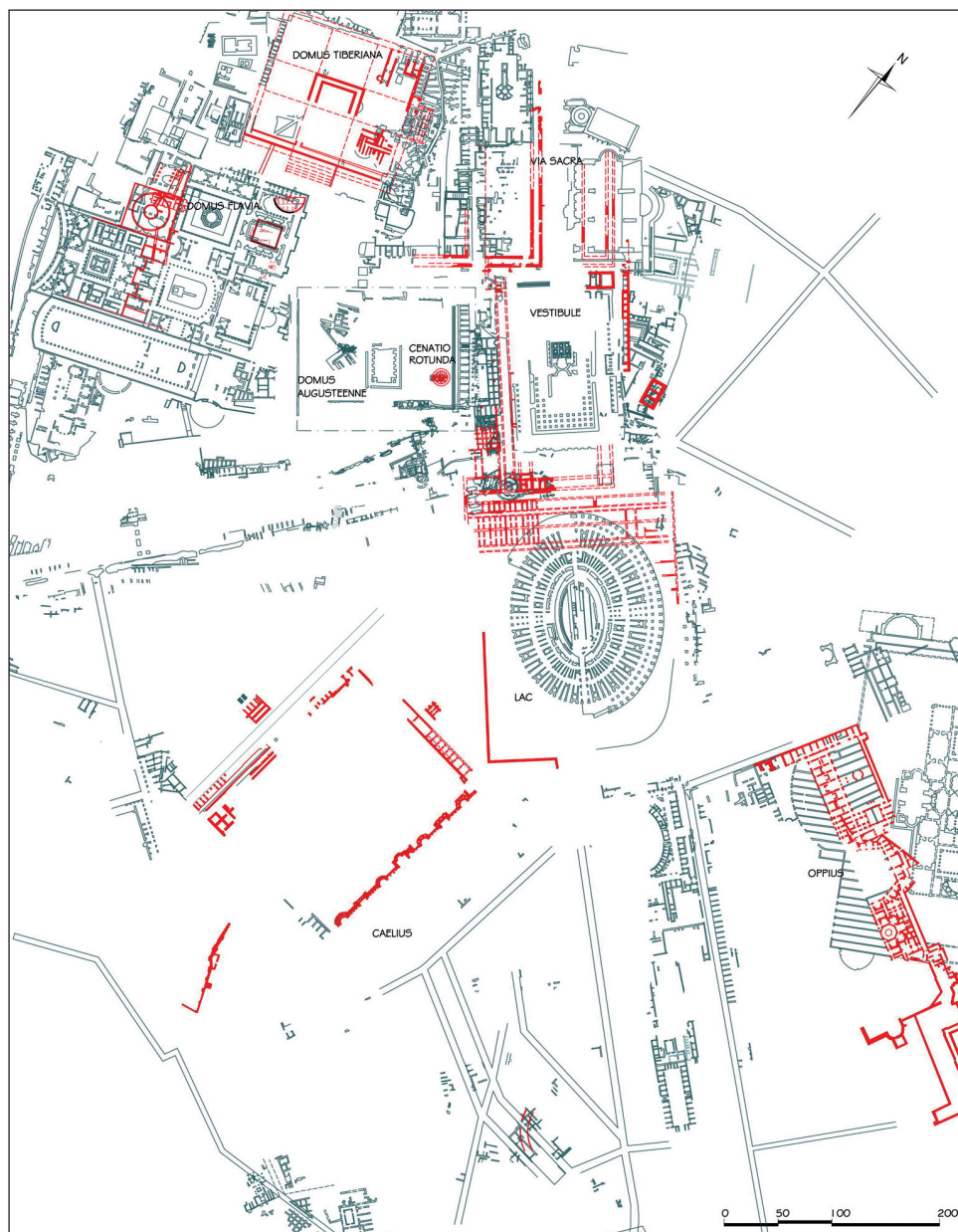


FIG. 1. – Vestiges du palais de Néron. Pour réaliser ce plan, nous avons utilisé les données des fouilles de la Vigna Barberini et, pour tous les espaces environnants, nous avons puisé dans les publications citées à la note 2 (dessin M. S. Bianchi, 2011).

palais de ses prédécesseurs aux jardins de Mécène. Suétone et Tacite affirment qu'elle fut détruite par l'incendie de 64, à la suite duquel Néron fit ériger un nouveau palais, la *Domus Aurea*³.

Les informations livrées par l'archéologie conduisent à apporter quelques retouches à ce tableau. Ainsi, les chercheurs qui ont étudié le pavillon établi sur les pentes de l'Esquilin ont constaté que les bâtiments relevaient de plusieurs campagnes de construction et les différences sensibles tant dans la conception que dans les détails de la réalisation conduisent certains à considérer que le corps occidental pourrait être antérieur à l'incendie, tandis que les autres parties auraient été réalisées après 64⁴. En face, sur les pentes du Palatin, les fouilles réalisées par l'École française de Rome de 1985 à 1998, dans la moitié sud du site de la Vigna Barberini, ont démontré que ce secteur n'avait pas été touché par l'incendie⁵. Les dégâts causés par le séisme ont donc été certainement moins graves que ne le laissent supposer les auteurs anciens et il faut admettre que Tacite (*Ann.*, XV, 39, 1) nous conduit à les surestimer lorsqu'il affirme que le Palatin a été ravagé par les flammes. En revanche, d'autres fouilles récentes ont révélé des traces évidentes et très importantes de l'incendie sur le tracé et au voisinage de la *Via Sacra*, ainsi que dans la vallée du Colisée, où les travaux réalisés après 64 ont effectivement remodelé profondément le tissu urbain en introduisant une trame régulière, ainsi que l'avait démontré Esther Van Deman⁶. C'est dans le cadre

3. Suétone, *Nero*, XXXI ; Tacite, *Ann.*, XV, 38-43.

4. L. F. Ball différencie nettement les maçonneries de l'aile occidentale de celles de la partie centrale et orientale et il juge que les premières appartiennent à la *Domus Transitoria* et les secondes à la *Domus Aurea* : Larry F. Ball, *The Domus Aurea and the Roman architectural revolution*, Cambridge, 2003, p. 16-17 et p. 208-209 ; de même, L. Fabbrini, *Lexicon topographicum Urbis Romae*, vol. II, Rome, 1995, s.v. *Domus Aurea : Il palazzo sull'Esquilino*, p. 58 signale que le quartier ouest était probablement en cours de construction avant 64. En revanche, E. Segala et I. Sciortino, *Domus Aurea*, Milan, 1999, p. 27 et p. 36-37 relèvent les différences en plan et distinguent les mêmes changements dans les maçonneries, ainsi que dans le style des peintures, sans leur attribuer cette valeur chronologique.

5. La *domus*, qui se dressait dans le secteur méridional du terrain, fut bâtie au début du principat d'Auguste et elle s'écroula dans les années 60 du 1^{er} siècle de notre ère. Les observations faites durant la fouille suggèrent qu'elle fut détruite par une secousse sismique et non par le feu, dont aucune trace n'a été relevée. Sur cette demeure, voir : J.-P. Morel et F. Villedieu, « La Vigna Barberini à l'époque néronienne », dans *Neronia VI. Rome à l'époque néronienne*, J.-M. Croisille et Y. Perrin (éd.), Coll. « Latomus », vol. 268, Bruxelles, 2002, p. 74-96, pl. XIX-XXII et F. Villedieu, *La Vigna Barberini II. Domus, palais impérial et temples : stratigraphie du secteur nord-est du Palatin (Roma Antica, 6)*, Rome, 2007, p. 66-98.

6. Citons, parmi ces fouilles, celles qui ont été effectuées sous la direction de A. Carandini, au sud de la *Via Sacra*, ainsi que celles menées par C. Panella au voisinage de la *Meta Sudans* : M. L. Gualandi, « Fase 17. Ultima vita, incendio e distruzione », dans *Palatium e Sacra Via II. L'età tardo-repubblicana e la prima età imperiale (fine II secolo a.C.-64 d.C.)*, A. Carandini et E. Papi (éd.), *Bollettino di Archeologia* 59-60, Rome, 1999, p. 175-176 ; S. Zeggio, « La stratigrafia relativa alla trasformazione neroniana dell'area sacra : alcune precisazioni », dans *Meta Sudans I, op. cit.*

de ces remaniements que s'inscrit la construction du vestibule de la *Domus Aurea*, dans lequel fut placée la statue du colosse, ainsi que l'aménagement du lac qui est au cœur du complexe palatial néronien. Ce dernier se compose de plusieurs pavillons dont l'extension et le plan sont encore fort mal connus. L'importance que l'on tend actuellement à accorder à celui de l'*Oppius* ne reflète probablement pas le rôle qu'il jouait au sein de la résidence : s'il s'est mieux conservé que les autres quartiers du palais c'est grâce à la nature des aménagements postérieurs et, en l'occurrence, à la réalisation d'une terrasse artificielle. En effet, tout comme le vestibule a presque entièrement disparu sous le temple de Vénus et de Rome, de même, sur le Palatin, les aménagements du palais de Néron ont été soit masqués, soit détruits par les constructions postérieures. Ainsi, seuls quelques éléments isolés ont pu être identifiés sous les corps méridionaux du palais flavien⁷. À proximité de ces derniers, les recherches portant sur la *Domus Tiberiana* ont permis à Clemens Krause de reconnaître un autre corps du palais, dont certains détails réapparaissent actuellement grâce aux fouilles effectuées sous la direction de Maria Antonietta Tomei⁸.

À ces vestiges, il faut ajouter maintenant un nouveau groupe de constructions, constituant vraisemblablement un autre pavillon, situé à l'emplacement de la Vigna Barberini, où il a pu être identifié en 2009, au cours de la réalisation d'un sondage archéologique. Au départ, la fouille était destinée à compléter une enquête menée par des ingénieurs sur l'état de conservation des soutènements antiques de la terrasse de la Vigna Barberini. La Surintendance de Rome, qui leur avait confié cette mission, s'était adressée à moi pour me demander de prendre en charge le volet archéologique, sachant que j'avais acquis une bonne connaissance de la stratification du

(n. 2), p. 159-163 ; A. F. Ferrandes, *op. cit.* (n. 2), p. 37-59. M. Medri, *op. cit.* (n. 2), p. 168, non sans souligner les points sur lesquels nos connaissances ont pu évoluer, insiste sur la valeur que gardent les thèses avancées par E. Van Deman, « The Neronian Sacra Via », *American Journal of Archaeology* 27, 1923, p. 383-424.

7. Pour les vestiges conservés sous le palais flavien, au sommet du Palatin, voir M. A. Tomei, « Nota sui giardini antichi del Palatino », *Mélanges de l'École française de Rome (Antiquité)* 104-2, 1992, p. 923-928, ainsi que C. Cecamore, « Apollo e Vesta sul Palatino fra Augusto e Vespasiano », *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma* XCVI, 1994-1995, p. 9-32 et Ead., *Palatium*, *op. cit.* (n. 2), p. 219-230, deux études qui ont, parmi bien d'autres mérites, celui de réunir une documentation extrêmement riche sur ces éléments.

8. C. Krause, « Die Domus Tiberiana – Von Wohnquartier zum Kaiserpalast », dans *Die Kaiserpaläste auf dem Palatin in Rom*, A. Hoffmann et U. Wulf (éd.), Mayence, 2004, p. 50-51. M. A. Tomei a présenté les données les plus récentes concernant les vestiges néroniens de la *Domus Tiberiana* au cours du colloque *Palast und Stadt im severischen Rom* qui s'est tenu à Berlin en octobre 2009 et qui est actuellement en cours de publication.

site en participant aux recherches réalisées par l'École française de Rome, de 1985 à 1998⁹. Le projet m'intéressait, car il devait permettre d'explorer un secteur qui n'avait pratiquement pas été touché par les fouilles antérieures (fig. 2) et éventuellement de recueillir des informations susceptibles d'expliquer certaines particularités du système de substruction de la terrasse flavienne. L'étude de cette dernière avait, en effet, mis en évidence ce qui m'apparaissait comme une anomalie, certains éléments du bâti formant des corps de construction capables de résister à de très fortes pressions, tandis que d'autres composaient une structure beaucoup plus légère (fig. 3). Le contraste est particulièrement étonnant entre la branche ouest des soutènements et une bonne partie de celle qui se développe au nord, où les aménagements sont beaucoup moins denses, alors que la dénivellation entre le sol originel et le plan supérieur de la terrasse est nettement plus importante, ce qui normalement aurait dû imposer la réalisation à cet endroit de soutènements plus résistants. Le sondage réalisé en 2009 a dévoilé les raisons de cette différence en révélant que, dans le secteur nord, des bâtiments antérieurs ont été conservés en élévation pour structurer et contenir les remblais. En conséquence, lorsqu'il a été possible de recourir à cette solution, le système de substruction flavien a été beaucoup moins développé que là où, en revanche, il avait été nécessaire d'abattre les édifices plus anciens.

À ce jour, seule une petite partie des bâtiments ensevelis au moment de la création de la terrasse a été fouillée, mais nous supposons que les corps voisins appartenaient au même ensemble. Nous avons en effet noté que les remblais dans lesquels est ennoyée la construction mise au jour sont composés de gravats qui ne peuvent provenir de sa démolition¹⁰. Pourtant, les maçonneries débitées et utilisées pour remblayer sont absolument identiques à celles du bâtiment connu à ce jour, les mêmes matériaux ayant été employés

9. Sur ces recherches, voir les comptes rendus publiés chaque année, à partir de 1986, dans la rubrique *Chronique des activités de l'École française de Rome : le Palatin (Vigna Barberini)* des *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*. Les divers responsables des opérations – J.-P. Morel, P. Gros, Y. Thébert, H. Broise, Ph. Pergola, M.-B. Carre et l'auteur de ces lignes – ont également présenté leurs résultats et hypothèses dans des articles et au cours de colloques, dont on trouvera les références dans les deux ouvrages suivants : M. Royo, F. Chaussou, E. Hubert, M. Smith, M. A. Tomei, P. Meogrossi, *La Vigna Barberini I. Histoire d'un site. Étude des sources et de la topographie (Roma Antica, 3)*, Rome, 1997 et F. Villedieu, *La Vigna Barberini II, op. cit.* (n. 5).

10. Les maçonneries du bâtiment mis au jour, excepté dans un secteur bien localisé, n'ont pas été démantelées au moment de son abandon. Les gravats proviennent donc de la démolition de constructions qui occupaient l'emplacement des futurs soutènements de la terrasse flavienne ou bien qui se dressaient à une altitude trop élevée pour que l'on puisse les enfouir sous le sol de la terrasse.

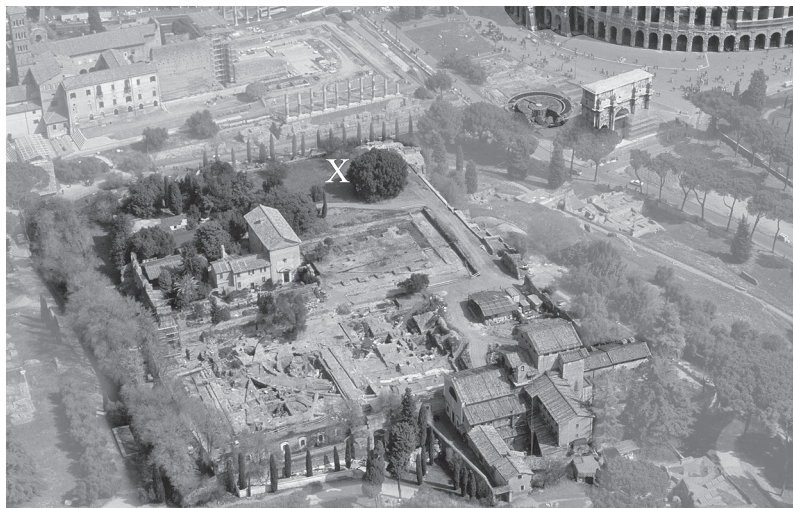


FIG. 2. – Vue aérienne de la Vigna Barberini et de ses abords, réalisée en 1999 : sur la terrasse, apparaissent les vestiges mis au jour de 1985 à 1998 ; la lettre X indique, dans la partie nord du terrain, l'emplacement du sondage ouvert en 2009 (cliché SAR).

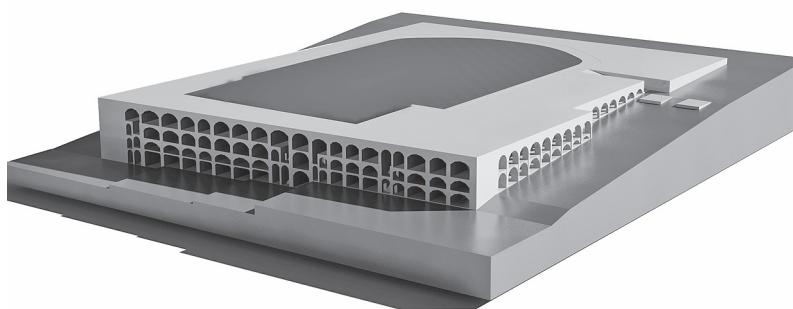


FIG. 3. – Maquette représentant les soutènements de la terrasse au début du II^e siècle. Les parties construites apparaissent en gris clair, les espaces remblayés sont plus sombres (maquette tridimensionnelle réalisée par J. Schodet, 2011).

dans les deux cas. Parmi ces matériaux se trouvent des fragments de plaques architecturales en terre cuite qui ont parfois été utilisés comme briques, tant dans les murs restés en place qu'au sein des débris¹¹.

Cet indice suggère que les bâtiments conservés formaient un ensemble homogène – une condition sans doute nécessaire, aux yeux de qui les a épargnés, pour les utiliser au moment de la création de la terrasse – et les observations faites au cours de la fouille permettent de penser qu'il s'agit de constructions néroniennes, ainsi que nous le reverrons bientôt plus en détail. L'identification d'un pavillon de la *Domus Aurea* s'impose sur la base de cette datation et de la localisation des vestiges sur les pentes du Palatin, à proximité du vestibule et du lac (voir fig. 1).

2. Les vestiges néroniens mis au jour

Le corps de bâtiment dégagé à partir de 2009 est délimité par un mur annulaire de 2,10 m d'épaisseur, qui dessine un cercle mesurant 16 m de diamètre (fig. 4 et 5). Au centre se dresse un pilier, également de plan circulaire, dont le diamètre est de 4 m. Deux séries d'arcs en plein cintre relient le pilier au mur du pourtour, l'une au sommet, l'autre 6 m plus bas (fig. 6). Actuellement, les fouilles n'ont pas été suffisamment étendues dans l'espace pour couvrir toute la surface du bâtiment et, en profondeur, l'exploration a été interrompue à environ 2 m au-dessous du niveau du plancher du premier étage, les conditions de sécurité n'étant pas satisfaisantes. La hauteur exacte du rez-de-chaussée n'est donc pas connue et c'est à titre d'hypothèse que nous l'estimons à 6 m, en supposant qu'elle était égale à celle du premier étage (fig. 7) ; l'harmonie des rapports liant, en plan et en élévation, les différentes composantes de la construction rend cette proposition vraisemblable.

Le bâtiment est antérieur à la création de la terrasse artificielle qui a remodelé ce secteur du Palatin : il se dressait sur les pentes de la colline, dont nous avons pu reconstituer approximativement la morphologie à partir des observations faites au cours des fouilles de l'École française de Rome dans le secteur méridional de la Vigna

11. Un premier examen de ces objets a permis de les dater de la fin de l'époque républicaine et/ou du début de l'Empire.

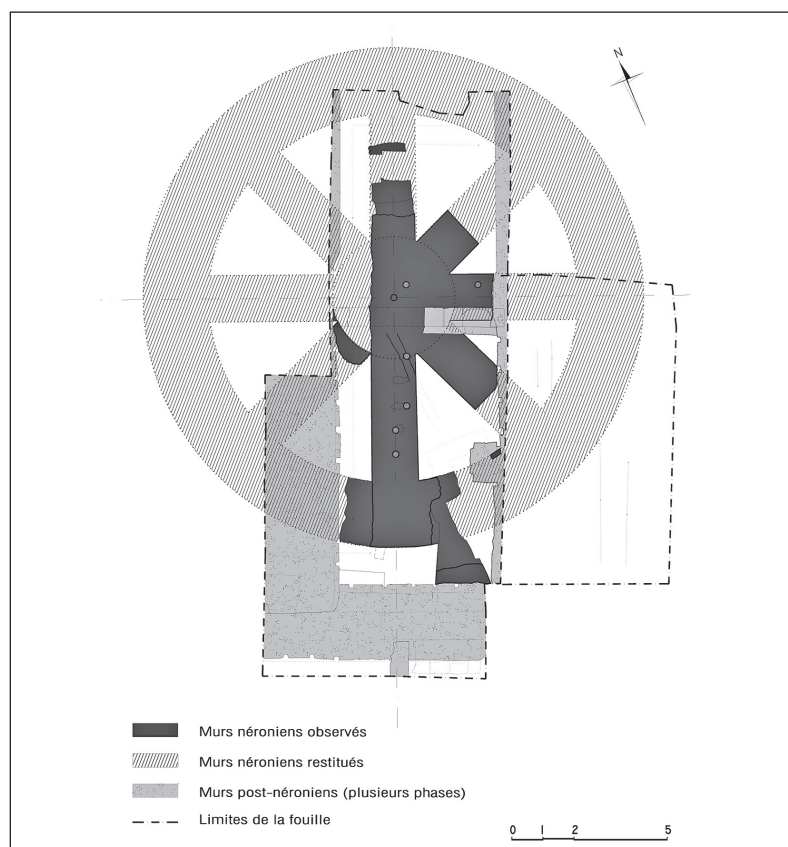


FIG. 4. – Plan de la construction néronienne mise au jour en 2009 et 2010 (dessin M.S. Bianchi, 2010).

Barberini. Les restes d'une fenêtre ouverte vers le sud, au premier étage, confirment que le pourtour du bâtiment était dégagé (fig. 8).

Au sud encore, un passage met en communication le premier étage avec un espace extérieur, où se dresse une maçonnerie liée au mur annulaire (fig. 8 et 9). Tant la présence de la porte que celle de cette sorte d'appendice suggèrent que l'on débouche ici sur un espace de service. Ce dernier se trouve, sans doute, derrière le bâtiment, dont la façade devait se situer au nord, dans un secteur qui n'a pas encore été exploré, et être tournée vers le vestibule de la *Domus Aurea* et le colosse.

Pour l'heure, la face externe du mur annulaire n'a été libérée des remblais que sur un court tronçon et uniquement au niveau du



FIG. 5. – Vue d'ensemble du sommet des vestiges néroniens dégagés au cours des campagnes 2009 et 2010 (photo EFR-SSBAR, 2010).



FIG. 6. – Vue prise à l'intérieur de la construction néronienne : à droite apparaît le pilier central, à gauche le tronçon du mur annulaire actuellement mis au jour ; au sommet des arcs reliant ces deux éléments (photo EFR-SSBAR, 2010).

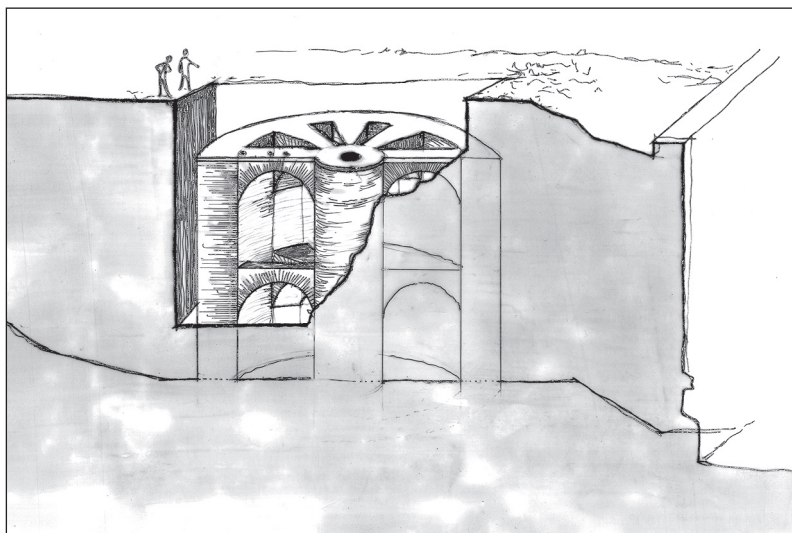


FIG. 7. – Coupe perspective restituant la position de la construction néronienne, qui se dressait sur le niveau de circulation contemporain (matérialisé ici par la ligne qui est à la base du dessin) et qui est ensevelie depuis la fin du I^{er} siècle dans les remblais employés pour créer la grande terrasse artificielle destinée à supporter un corps du palais flavien (dessin : L. Jacquin).

premier étage. Le parement dans ce secteur ne porte pas les traces d'un revêtement et l'on peut donc observer l'arc de décharge fait de bipédales qui surmonte et soulage la plate-bande couvrant la porte (fig. 9). À 76 cm du sommet, deux blocs de calcaire ont été fixés dans le blocage du mur annulaire et l'un d'eux, celui qui est intact, se développe sur 40 cm en débordant par rapport au nu du parement (fig. 9). Ces blocs ne peuvent être mis en relation avec la porte car, en plan, ils ne sont pas alignés avec ses piédroits et ils se situent par ailleurs beaucoup trop haut pour avoir supporté un élément décorant la baie. Au stade actuel de nos connaissances, dans la mesure où nous ignorons s'ils étaient isolés ou s'il y en avait à distance régulière sur tout le pourtour du mur annulaire, il est impossible de déterminer s'ils appartiennent à l'aménagement accolé au bâtiment circulaire, au sud, ou s'ils font partie d'un tout autre système, décoratif ou fonctionnel.

Sur la portion connue du parement externe du mur annulaire apparaissent des trous de boulins qui ont servi à encastrer les bois des échafaudages au moment de la construction, mais également trois creusements non prévus durant la réalisation du chantier, qui



FIG. 8. – Pan du mur annulaire percé par une baie et dans lequel s’ouvrait également une fenêtre, dont se conserve un piédroit, à droite de la porte, ainsi que l’arrachement de la base (photo EFR-SSBAR, 2010).

pourraient avoir été destinés à fixer des poutres, bien qu’ils soient peu profonds (fig. 9). La fonction de ces derniers éléments n’a pas encore été déterminée.

La porte du premier étage ouvre, au sud, sur un local que les fondations flaviennes et postérieures ont sévèrement amputé à l’ouest et au sud, en ne laissant subsister son sol en blocage que sur une surface couvrant environ 3 m² ; cette dernière inclut une ouverture de forme rectangulaire, communiquant sans doute avec une autre salle située au rez-de-chaussée (fig. 9).

Les parois internes étant dépourvues de décor, il faut admettre que le bâtiment circulaire était occupé par des espaces de service et c’est en conséquence au-dessus que se trouvait l’aménagement qui avait nécessité un tel soubassement. Or, le sommet des murs ne porte aucune trace des puissantes maçonneries que l’on s’attendrait à retrouver sur un support d’une robustesse aussi exceptionnelle, une robustesse à laquelle participent les dimensions des composantes,



FIG. 9. – Secteur dégagé au sud de la construction néronienne. Sur la face externe du mur annulaire se détache un bloc de calcaire qui débordé par rapport au nu du parement (le second bloc, brisé, est plus difficile à identifier sur cette vue). Dans le parement s'inscrivent des trous de boulins, ainsi que d'autres cavités dont la destination n'a pas été déterminée. Sur le même parement se devine la présence de l'arc de décharge et celle de la plate-bande qui couronne la baie. Devant cette dernière, s'ouvrait un local de service, communiquant par le biais d'une ouverture de forme rectangulaire avec une salle située à l'étage inférieur. À droite, restes de l'appendice méridional (photo EFR-SSBAR, 2010).

mais également leur forte cohésion résultant de la liaison que les arcs établissent entre le pilier central et le mur annulaire. Le plan supérieur du pilier central, des arcs, ainsi que du tronçon du mur annulaire mis au jour, est recouvert par une couche de mortier dont la surface a été égalisée et lissée et les seuls vestiges observés sont ceux d'aménagements légers qui présentent des caractéristiques très particulières (fig. 4).

Ainsi, au centre exact du bâtiment, et donc également du pilier, a été retrouvée une cavité, qui mesure 16 cm de diamètre et 26 cm de profondeur.

Au sommet de deux arcs et du pilier, sont apparues des cavités hémisphériques mesurant de 23 à 35 cm de diamètre. Leurs parois étaient tapissées d'une matière argileuse de texture très fine, que l'on retrouve comme remplissage de certaines d'entre elles, ou sous forme de coulées à proximité.

Une autre empreinte s'est vraisemblablement formée lorsqu'un objet, sans doute métallique, a été arraché. En prolongeant son tracé vers le sud-est, nous constatons qu'elle rejoint le mur annulaire dans un secteur où les vestiges attirent notre attention. À cet endroit, en effet, le mur est interrompu par une saignée verticale qui se développe sur toute la hauteur examinée, en révélant que, au moment de l'abandon du bâtiment, on a voulu récupérer un ou des objets fixés dans la maçonnerie. La démolition a porté sur le mur annulaire, ainsi que sur l'appendice méridional. Au niveau de ce dernier, toutefois, la partie inférieure a été épargnée et la liaison entre les deux éléments est donc évidente (fig. 10).

Sur les surfaces créées par la démolition, ont été observés des restes ténus de parements formant des angles, qui suggèrent que des caissons étaient aménagés dans l'épaisseur du mur annulaire où ils formaient une sorte de colonne technique. Sur le même pan de blocage apparaissent trois cavités de section rectangulaire, mesurant environ 3 cm sur 6. Ces dernières empreintes pourraient garder le souvenir d'axes horizontaux ayant servi à fixer les éléments logés dans la colonne technique. Elles permettent de supposer que ces mêmes éléments avaient été mis en place au moment de la construction et c'est pour les libérer et les récupérer qu'il a fallu briser les maçonneries. Un seul objet métallique, dans ce cas en fer, a été laissé en place sur la limite de la cassure qui affecte l'appendice méridional.

Sur la paroi interne du mur annulaire apparaît, en marge de la fracture, l'empreinte d'un muret vertical qui a été rasé au cours des opérations de démontage. À l'origine, il se développait peu à l'intérieur du bâtiment et restait donc étroitement lié à l'aménagement occupant la cassure actuelle¹².

3. Datation de la construction

La terrasse artificielle ayant été créée à partir du début des années 70 du 1^{er} siècle de notre ère pour supporter l'aile nord du palais flavien, ainsi que l'ont démontré nos recherches antérieures¹³,

12. Si ce muret s'était développé à l'intérieur de la construction de plan circulaire, ses traces auraient été retrouvées sur les arcs voisins.

13. La datation des travaux de construction de la terrasse a été établie à partir des données recueillies durant les fouilles effectuées de 1985 à 1998 : F. Villedieu, *Vigna Barberini II, op. cit.* (n. 5), p. 110-143.

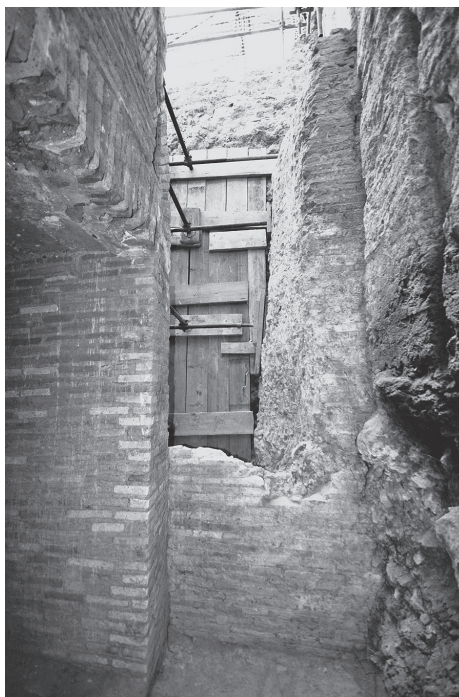


FIG. 10. – Vue latérale de l'appendice méridional, conservé jusqu'à son sommet à droite, là où une fondation postérieure l'a entaillé. La maçonnerie a été démantelée au moment de l'abandon, mais on retrouve la liaison entre l'appendice et le mur annulaire un peu plus bas, à proximité du pavement de l'espace de service sur lequel débouche la porte du 1^{er} étage.

le bâtiment de plan circulaire est forcément plus ancien. Pour dater plus précisément sa construction, nous nous appuyons sur les similitudes que l'on relève entre les maçonneries du pavillon de la *Domus Aurea* conservé sur les pentes de l'Esquilin et celles de la Vigna Barberini. Ces dernières, avec leurs parements composés de fragments de briques et de tuiles formant des assises régulières, aux joints soigneusement lissés et soulignés au fer, sont incontestablement contemporaines des premières. Notons en outre que, sur l'intrados des arcs, les empreintes des coffrages de bois ont la fraîcheur d'une œuvre achevée depuis peu et qui, de toute évidence, est donc restée en usage durant une période très brève (fig. 11). Ce sont ces indices qui conduisent à identifier une réalisation néronienne, appartenant vraisemblablement au complexe palatial de la *Domus Transitoria* et/ou *Aurea*. Un fragment de chapiteau trouvé au sein du



FIG. 11. – Sur l'*intrados* de cet arc, appartenant à la série qui supportait le plancher du 1^{er} étage, la netteté des empreintes des planches du cintre employé au moment de la construction révèle que peu de temps s'est écoulé entre celle-ci et l'abandon du bâtiment (photo EFR-SSBAR, 2009).

remblai renforce cette opinion ; taillé dans du marbre de Carrare et portant encore des traces d'un décor peint, il représente une chouette, un motif que l'on retrouve tant sur des monnaies de Néron que sur le décor peint de la voûte de l'une des salles du pavillon de l'*Oppius*¹⁴.

4. Les vestiges de la *cenatio rotunda* ?

Quelle était donc la destination de cette construction dont les caractéristiques sont absolument remarquables et qui mérite pleinement d'être qualifiée d'exceptionnelle dans la mesure où elle ne peut être comparée à aucune réalisation architecturale romaine de l'époque impériale ? La seule solution acceptable qui se soit présentée jusqu'à ce jour est de l'identifier à la salle à manger de Néron que Suétone définit comme la plus importante parmi celles que comptait la *Domus Aurea*, en précisant qu'elle était ronde et

14. E. Segala et I. Sciortino, *op. cit.* (n. 4), p. 33-34.

tournait sur elle-même, jour et nuit, en imitant le mouvement de la terre¹⁵.

Ce passage de la biographie de Néron intrigue depuis fort longtemps archéologues et historiens, et plusieurs hypothèses ont déjà été avancées pour localiser la *cenatio rotunda*. La salle octogonale du pavillon de l'*Oppius* a réuni jusqu'à présent le plus grand nombre de partisans (voir fig. 1). Toutefois, les vestiges ne portent aucune trace d'un système assurant le mouvement décrit par Suétone, du moins à l'intérieur. C'est en se fondant sur la présence de deux rails observés sur le pourtour de l'oculus, à l'extérieur, des rails qui sont maintenant masqués par une couche de ciment de protection, que certains ont imaginé qu'une calotte interne devait être accrochée à l'intérieur de la coupole et que c'est elle qui tournait¹⁶. Bien que largement diffusée, cette opinion a été contestée et certains ont suggéré de reconnaître les restes de la même salle à manger dans une fondation circulaire retrouvée sous le triclinium de la *Domus Flavia*, au sommet du Palatin¹⁷.

La position du bâtiment de la Vigna Barberini plaide certainement en faveur de son identification à la *cenatio rotunda*. En effet, de son sommet, à 12 m ou plus au-dessus du niveau de circulation contemporain, on jouissait d'un panorama couvrant sur 360° tous les espaces voisins : le sommet du Palatin, le Capitole et le Forum, le vestibule d'entrée du palais, le lac et les pentes de l'Esquilin, ainsi que le Caelius. Le regard, de cette hauteur, se posait donc sur tous les corps de la *Domus Aurea* et même au-delà.

15. Suétone, *Nero*, XXXI, 3 : *praecipua cenationum rotunda, quae perpetuo diebus ac noctibus vice mundi circumageretur*.

16. Parmi tant d'autres partisans de cette thèse, il convient de citer A. Prückner et S. Storz, « Beobachtungen im Oktagon der *Domus Aurea* », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Römische Abteilung* 81, 1974, p. 323-339 (en particulier p. 324-325 pour les rails) ; G. Arciprete, « *Machina o Macellum Augusti* ? Considerazione sul dupondio neroniano », *Bollettino di Archeologia* 16-18, 1992, p. 281. Y. Perrin, « La *Domus Aurea* et l'idéologie néronienne », dans *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome (Actes du colloque de Strasbourg, 1985)*, Leyde, 1987, p. 389 juge l'hypothèse peu convaincante. Indépendamment de l'identification avec le pavillon de l'*Oppius*, la thèse de la voûte mobile a séduit de nombreux chercheurs, qui invoquent les témoignages d'auteurs anciens qui feraient selon eux allusion à des voûtes de ce type ; citons A. Profumo, *Le fonti ed i tempi dello incendio neroniano*, Rome, 1905, p. 679-681 et 692 qui fut l'un des premiers à faire la proposition.

17. A. Cassatella, « Edifici palatini nella *Domus Flavia* », *Bollettino di Archeologia* 3, 1990, p. 101, repris par R. Mar, *El Palati. La formació dels palaus imperials a Roma*, (Sèrie Documenta 3), Tarragone, 2005, p. 118 et 120-121. L'hypothèse s'effondre si l'on retient l'argument invoqué pour dater le soubassement de l'époque de Vespasien par C. Cecamore, « Apollo e Vesta... », *op. cit.* (n. 7), p. 10.

5. Les *dupondii* portant la légende MAC AVG

À cet argument s'ajouteront les interprétations que nous proposons pour les traces d'aménagements observées sur le terrain. Mais avant d'examiner ces propositions, nous analyserons un autre document qui peut être versé au dossier : une représentation monétaire attestée sur des *dupondii* frappés durant les années 63 et 64 par l'atelier de Rome et en 64 et 65 par l'atelier de Lyon¹⁸. Sur le revers de ces monnaies est représenté un monument dont l'architecture est soigneusement reproduite sur les différents exemplaires connus, bien que le style du dessin et le rendu de certains détails varient de l'un à l'autre (fig. 12). Le monument est formé d'un corps central cylindrique, auquel la composition confère une position prééminente, flanqué par deux ailes rectilignes. L'aile située à gauche est placée sur le même axe que la partie centrale et elle est clairement liée à celle-ci. L'autre aile, en revanche, n'est pas en contact avec le corps cylindrique et les lignes qui la délimitent, vers le bas et le haut, sont décalées par rapport à celles de la première. Il s'agit là certainement d'un artifice adopté par les graveurs pour indiquer que l'aile droite occupe une position à l'arrière-plan, derrière le corps central. Les trois éléments se décomposent en deux ordres superposés, de hauteurs différentes, l'ordre inférieur étant très nettement plus développé que celui qui le couronne.

Sur le pourtour du revers apparaît l'inscription MAC AVG, qui est interprétée le plus souvent comme l'abréviation de MAC(ELLVM) AVG(VSTI). Il s'agirait pour certains chercheurs du marché qui fut construit en 59, qu'ils proposent d'identifier au *Macellum magnum*, que les Catalogues Régionnaires permettent de localiser sur le Caelius, où l'archéologie ne l'a pas encore retrouvé¹⁹. Pour d'autres savants, toutefois, le monument représenté serait la *cenatio rotunda*, désignée du nom de MAC(HINA) AVG(VSTI) par la légende²⁰. L'expression dans ce cas renverrait au vocabulaire employé par Tacite, qui donne le titre de *machinatores* à Celer et Severus, les architectes de la *Domus Aurea* dont il vante l'ingéniosité et l'audace (*Ann.* XV, 42, 1).

18. *RIC* F, Nero, 109-111 ; 184-187 ; 399-402.

19. Nul, cependant, n'est actuellement en mesure de démontrer que les noms de *Macellum Augusti* et de *Macellum Magnum* désignent le même bâtiment et seul le second peut être localisé sur le Caelius, bien après le principat de Néron.

20. La seconde proposition a été avancée et soutenue au moyen d'un grand nombre d'arguments par A. Profumo, *op. cit.* (n. 16), p. 673-693.



FIG. 12. – Revers d'un *dupondius* portant la légende MAC AVG (dessin J. Schodet, 2010).

Dans le premier cas, la monnaie rappellerait que Néron eut à cœur de satisfaire les exigences alimentaires de la population de Rome, mais l'interprétation se heurte toutefois à quelques difficultés. D'une part, la monnaie est frappée à partir de l'an 63, alors que le marché a été construit en 59, selon le témoignage qu'en donne Dion Cassius (LXII, 18, 3). Le même auteur le définit comme une agora, ce qui évoque plutôt un espace découvert entouré de portiques. Les partisans de l'identification du *macellum* proposent donc d'imaginer qu'il s'agit d'une tholos placée au centre d'une cour ou bien en façade, à l'entrée du marché²¹. La position de la tholos au centre d'une cour rappelle la disposition des *macella* conservés dans plusieurs villes de l'empire romain, où l'édifice central est parfois occupé par un bassin ou une fontaine, ou par une statue de Mercure. Les deux ailes qui flanquent le corps cylindrique représenteraient dans ce cas deux

21. La première hypothèse, défendue par J.S. Rainbird et F.B. Sear, « A Possible Description of the *Macellum Magnum* of Nero », *Papers at the British School at Rome* 39, 1971, p. 40-45, est reprise par C. Perassi, « Edifici e monumenti sulla monetazione di Nerone », dans J.-M. Croisille et Y. Perrin, *Neronia VI. Rome à l'époque néronienne*, Coll. « Latomus », vol. 268, Bruxelles 2002, p. 11-34, qui envisage la seconde uniquement comme une alternative possible (p. 21).

branches des boutiques disposées autour de la cour, sous une forme et selon une perspective tout à fait insolites, les portiques encadrant des édifices sur les monnaies romaines étant normalement beaucoup plus réalistes. J. Sampson, tout en prenant le parti d'appuyer la thèse de J.S. Rainbird et F.B. Sear, relève cette anomalie dans la construction générale de la scène et souligne à juste titre l'originalité de cette tholos à deux étages²².

Les partisans de l'identification du *Macellum Augusti* invoquent l'impossibilité d'identifier l'édifice représenté sur la monnaie avec la salle octogonale du pavillon de l'*Oppius*, car celle-ci est entourée par d'autres salles et elle ne pouvait donc apparaître, extérieurement, sous la forme que lui donne la monnaie. L'argument tombe si l'on considère que l'édifice ayant servi de modèle au graveur est celui qui a été mis au jour sous la terrasse de la Vigna Barberini. Certes, seule une petite partie de ce dernier est connue actuellement et elle ne correspond pas à la façade, qu'il faut placer au nord, face au vestibule et au colosse. Sa forme, cependant, est identique au volume cylindrique placé au centre de la représentation monétaire. Dans cette hypothèse, l'ordre inférieur du corps cylindrique reproduit sur la monnaie correspondrait au bâtiment de la Vigna Barberini et celui qui le surmonte serait la salle à manger tournante. Les colonnes de l'ordre inférieur devraient dans ce cas être plaquées contre le mur de brique, qui seul a été retrouvé à ce jour. Sur la monnaie, la rampe d'escalier placée dans l'axe semble renforcer l'interprétation, car elle suggère que l'édifice se dresse sur un terrain en pente, ce qui coïncide exactement avec la position des vestiges sur les pentes du Palatin.

Les colonnes sont moins nombreuses au niveau de l'étage supérieur du corps central, bien que la circonférence soit la même qu'au niveau inférieur et ce détail nous apprend que son architecture est plus légère. Notons, à propos des colonnes, que leur taille varie pour respecter les lois de la perspective, celles qui occupent le premier plan étant nettement plus épaisses que celles qui se situent de part et d'autre.

Entre les colonnes de ce même étage supérieur apparaît une balustrade qui signale que l'espace est entièrement ouvert sur l'extérieur. On remarque que, en revanche, il n'y a pas de balustrade entre les colonnes des ailes latérales, à ce niveau.

22. J. Sampson, « A Note on Nero's *Macellum Augusti* Type », *Papers of the British School at Rome* 39, 1971, p. 45-46 et pl. IX.

La couverture a parfois l'aspect d'un toit de pagode, parfois le profil d'une coupole et le dessin est dans tous les cas trop sommaire pour autoriser la restitution de sa forme et pour reconnaître les matériaux employés pour la réaliser ; on supposera toutefois que ces derniers étaient légers, compte tenu du faible nombre et de l'écartement des supports.

Au niveau supérieur, enfin, dans les trois corps représentés, des guirlandes suspendues aux colonnes accentuent encore l'élégance du bâtiment²³.

Sur l'axe médian du corps central, au niveau inférieur, l'espace encadré par les colonnes est occupé par une figure masculine debout. Ce personnage qui est nu, imberbe et porte semble-t-il des cheveux courts, tient apparemment un sceptre dans la main gauche²⁴. Certains chercheurs ont voulu l'identifier à Neptune, principalement parce qu'ils étaient convaincus que l'édifice représenté était un marché et en invoquant également le voisinage de deux dauphins. L'hypothèse est fragile, car on ne reconnaît ici aucun des attributs habituels de cette divinité. On trouve, sur les monnaies du port d'Ostie – des sesterces frappés de 64 à 67²⁵ – un personnage qui rappelle celui des monnaies MAC AVG, mais son identité reste très incertaine et le parallèle ne nous aide donc pas à résoudre le problème que pose cette représentation, dont on ignore par ailleurs si elle fait écho à la présence d'une statue à l'intérieur du bâtiment ou si elle n'a qu'une valeur symbolique.

Les deux dauphins disposés de part et d'autre de la rampe d'accès pourraient éventuellement plaider en faveur de l'identification de Neptune, mais peut-être faut-il les considérer simplement comme une image de l'eau qui, croyons-nous, a été utilisée pour entraîner le mécanisme assurant la rotation de la salle de banquet.

6. Premières hypothèses de restitution du bâtiment

Si j'ai voulu analyser en détail cette monnaie c'est, en particulier, parce qu'elle livre l'image d'une construction antique susceptible de nous aider à restituer le bâtiment mis au jour, ainsi que son

23. Sur certains exemplaires de la monnaie, une guirlande apparaît également entre les colonnes de l'arc de l'ordre inférieur, dans l'aile située à gauche du corps cylindrique.

24. On devine la présence du sceptre sur certains exemplaires de la monnaie.

25. *R/C* I², Nero, 178-183, etc.

environnement²⁶. Cette restitution ne peut être élaborée uniquement à partir des données livrées par le terrain ou en établissant des parallèles avec des types architecturaux connus, le bâtiment étant unique en son genre²⁷. Elle doit se baser sur une hypothèse d'identification et le mérite de la solution suggérée par le texte de Suétone est de nous permettre de donner un sens aux traces qui ont été observées. Au contraire, les autres solutions que l'on a tenté de considérer se heurtent à l'absence de témoignages susceptibles de les justifier et à l'impossibilité d'intégrer ceux qui existent.

N'ayant pas retrouvé de traces de maçonneries au sommet du bâtiment, nous supposons qu'il était couronné par un plancher fixe (fig. 13, A). C'est sur ce plancher que devait être fixé un dispositif central ancré également dans le pilier, sans doute par le biais de la cavité remise au jour sur celui-ci, en son centre (fig. 13, B). Dans le même plancher A devaient être découpées des cavités circulaires en correspondance des creusements hémisphériques observés au sommet des arcs et du pilier, des creusements dans lesquels nous pensons qu'étaient logées des sphères de bronze (C) semblables aux galets employés pour permettre la rotation de la base d'une passerelle retrouvée sur un navire du lac de Nemi²⁸ (fig. 14). Les galets ont la forme de sphères traversées par un axe, qui forme deux ailettes latérales ayant servi à les fixer sur l'un des plans de la plateforme tournante. La fixation servait à maintenir la sphère en place, tout en la laissant libre de tourner. Le même dispositif semble avoir été utilisé à Rome, à cette nuance près que les sphères C étaient certainement plus grande, leur diamètre atteignant sans doute, pour le moins, 30 cm. L'argile qui tapissait les parois des cavités servait probablement de lubrifiant. C'est la nécessité de fixer ces sphères qui nous a amenés à restituer le plancher A, le sommet des maçonneries ne conservant aucun signe de fixation et celle-ci étant indispensable pour garantir la rotation.

Les sphères pouvaient incontestablement faciliter le mouvement du plancher mobile D, articulé autour d'un pivot fixé grâce au dispositif central B. Le mouvement de rotation, s'il était assisté par ces précurseurs de nos roulements à billes, était nécessairement assuré

26. Si l'identification de la *machina* devait être écartée, il n'en demeurerait pas moins que l'édifice de plan circulaire reproduit sur la monnaie est le seul exemple connu d'une construction pouvant être rapprochée de celle qui commence à apparaître sur le site de la Vigna Barberini.

27. Une caractéristique qu'il partage avec la « tholos » de la monnaie.

28. G. Ucelli, *Le navi di Nemi*, Roma, 1940, p. 186-190, fig. 205-206.

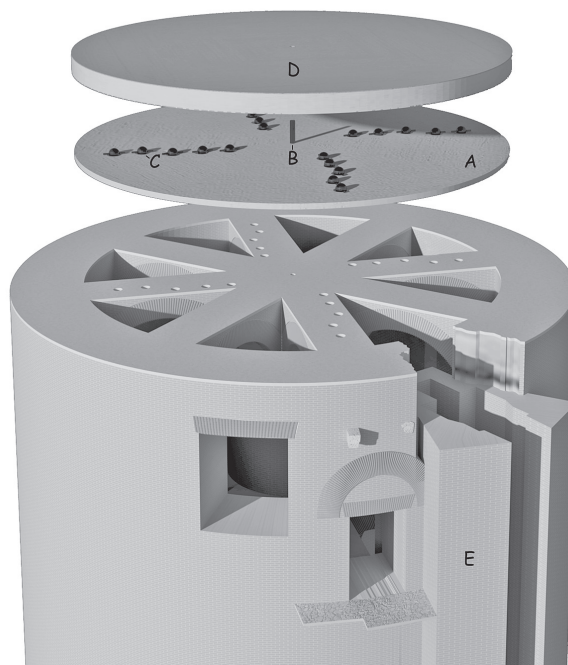


FIG. 13. – Soubassement de la *cenatio rotunda* et restitution des éléments qu'il supportait : A : plancher fixé au sommet de la maçonnerie et dans lequel sont aménagées des ouvertures correspondant d'une part à la cavité centrale où pouvait être fixé le pivot B, ainsi qu'aux creusements hémisphériques C ayant servi à loger les sphères ; D : plancher mobile, tournant autour du pivot B ; E : secteur technique accueillant le mécanisme qui entraînait la rotation (dessin J. Schodet, 2010).

par un mécanisme, dont nous proposons de reconnaître les traces dans le secteur E qui comprend un court tronçon du mur annulaire, ainsi que l'appendice méridional. La démolition de ce secteur du mur, ainsi que les empreintes observées sur les parois créées par les arrachements, indique qu'un ou des éléments très particuliers étaient installés à cet endroit. Nous supposons qu'il s'agissait du mécanisme utilisé pour entraîner la rotation du pavement, mais également pour en contrôler et moduler la vitesse, qui devait nécessairement être lente et régulière. Ce mécanisme devait, croyons-nous, utiliser la force de l'eau.

Parmi les arguments qui encouragent à penser à un système hydraulique, il convient de citer celui que semble apporter Suétone (*Nero*, XXXI, 3), lorsqu'il indique que la salle à manger « tournait

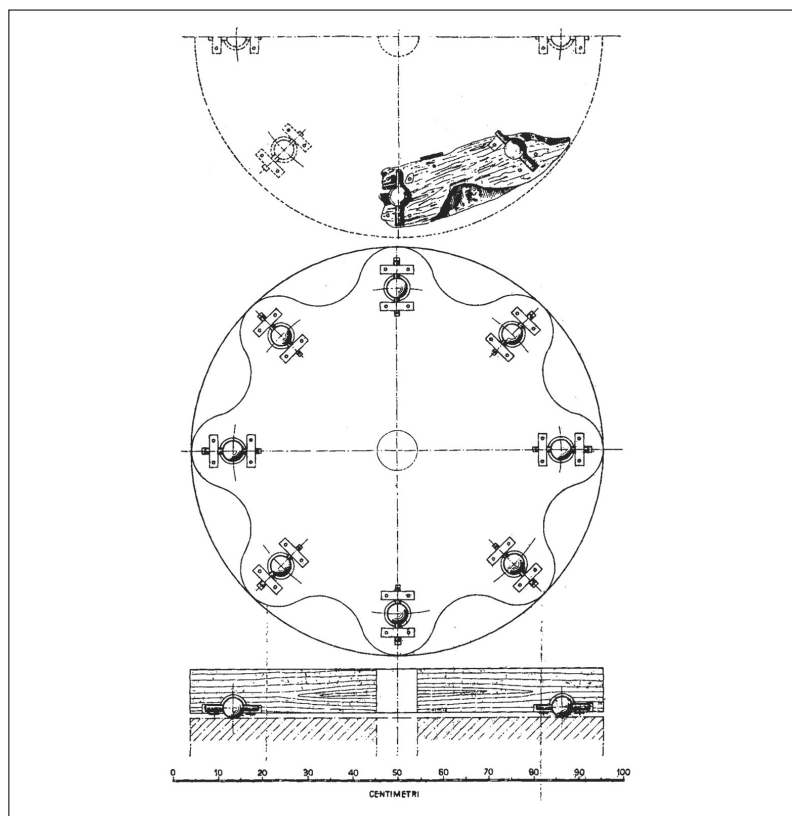


FIG. 14. — Base d'une plate-forme tournante du lac de Nemi, d'après G. Ucelli, *Le navi di Nemi*, Rome, 1940, fig. 206.

sur elle-même, jour et nuit, en imitant le mouvement de la terre », une description qui suggère que le mouvement était continu. Les termes adoptés paraissent exclure un mécanisme actionné par l'homme ou utilisant la force animale. La fouille a apporté un autre témoignage en faveur de cette thèse, sous la forme de quelques blocs de travertin couverts d'un épais dépôt de calcaire sur une de leurs faces. Or il s'agit de blocs rejetés avec les parties des maçonneries du secteur D qui ont été démantelées et appartenant donc, vraisemblablement, au même corps de la construction. Les dépôts laissent supposer que les blocs revêtaient un canal convoyant une grande quantité d'eau. Enfin, il faut prendre en considération le fait que la déviation de l'aqueduc de Claude rejoint un ou des réservoirs situés à moins de 100 m en amont du bâtiment de la Vigna Barberini. Si

l'on s'interroge encore sur l'organisation du réseau d'alimentation et de distribution de l'eau sur le Palatin avant le règne de Domitien, il est probable que la colline avait été raccordée à un aqueduc bien avant l'époque flavienne, ainsi que tendent à le démontrer la présence du nymphée dit de Livie, ainsi que celle du *balneum* et des tuyaux d'adduction d'eau de la *domus* augustéenne mise au jour sur le site de la Vigna Barberini²⁹.

Pour tenter de restituer l'élévation de la salle à manger, nous faisons appel au témoignage des monnaies de la série MAC AVG, qui nous orientent toutefois dans deux directions. Les détails du dessin suggèrent que l'étage est lié au soubassement et, si l'on adopte ce point de vue, il faut imaginer que les colonnes du niveau supérieur, et donc également la couverture, étaient fixes (fig. 15). Que ces éléments n'aient pas été dressés sur le pavement mobile apparaît comme une solution fort raisonnable, mais les vestiges mis au jour actuellement ne permettent pas de la vérifier. En outre, certaines des caractéristiques qui ont été relevées plus haut pourraient condamner la première hypothèse : pourquoi, en effet, aurait-on réduit le nombre des colonnes et adopté un couvrement constitué principalement en bois si ces éléments pouvaient bénéficier du support du mur annulaire du soubassement ? Il est donc difficile d'adopter un parti précis sur ce point.

Poursuivant notre tentative d'interpréter les vestiges en ayant recours aux informations livrées par les mêmes monnaies, nous avons supposé que, sur ces dernières, l'aile située à gauche du corps central pourrait avoir accueilli un escalier donnant accès à la salle à manger. En effet, cet accès ne peut absolument pas avoir été logé dans le soubassement, non seulement en raison de l'absence de toute attestation de l'existence d'un escalier à cet endroit, mais aussi parce que la rotation du plancher D interdisait toute communication entre le support et l'aménagement qui le surmontait. Or, un détail de la monnaie pourrait signaler la présence d'escaliers : il s'agit de l'arc situé immédiatement à gauche du corps cylindrique (voir fig. 12). Cet arc met l'accent sur un élément qui devait se distinguer au sein de l'architecture des ailes latérales, où les deux ordres superposés emploient partout ailleurs des entablements horizontaux. Il pourrait éventuellement avoir supporté la dernière rampe des escaliers aménagés pour atteindre le niveau de la salle de banquet.

29. Sur le nymphée, voir l'article de H. Mandersheid cité, ci-dessus, note 2 et sur le *balneum* de la Vigna Barberini, J.-P. Morel et F. Villedieu, *op. cit.* (n. 5).

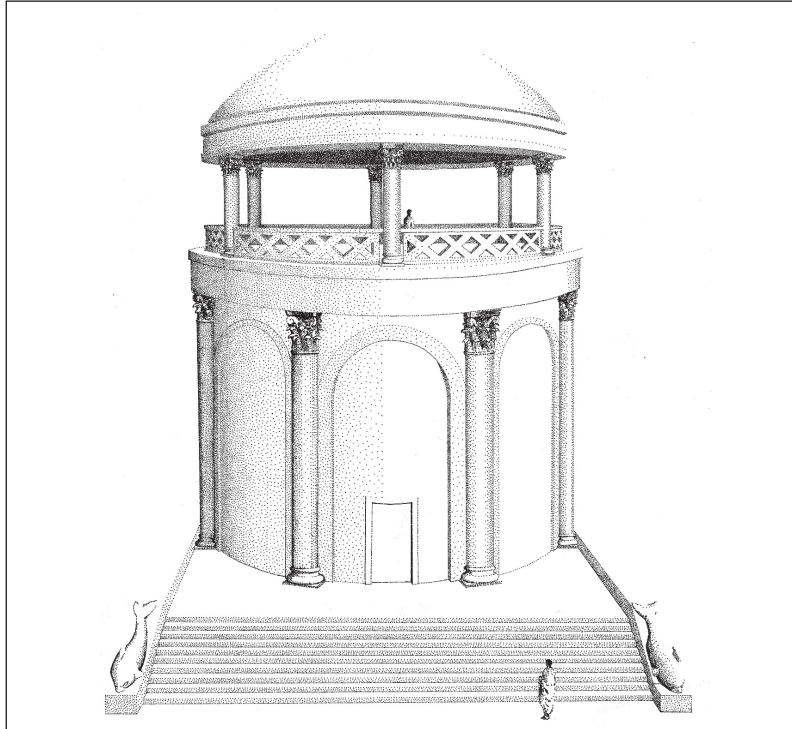


FIG. 15. – Essai de restitution de la *cenatio rotunda* placée au sommet du soubassement mis au jour par les fouilles de la Vigna Barberini. Le dessin reprend les détails que donnent les revers des *dupondii* portant la légende MAC AVG (dessin J. Schodet, 2011).

Si la thèse favorable à la lecture MAC(HINA) AVG(VSTI) devait l'emporter et si cette *machina* était bien l'aménagement que le soubassement de la Vigna Barberini était destiné à supporter, alors il faudrait admettre que celui-ci est antérieur à l'incendie, car les numismates datent la première émission de 63. Que la construction ait pu faire partie de la *Domus Transitoria* avant d'être intégrée à la *Domus Aurea* ne soulève aucune difficulté. En revanche, qu'elle ait été épargnée par l'incendie de 64 est plus surprenant. En effet, les fouilles réalisées par l'équipe que dirige Clementina Panella attestent que le feu a endommagé une maison située à une cinquantaine de mètres au nord-est du bâtiment de la Vigna Barberini³⁰. L'eau employée

30. Voir, *supra*, note 6.

pour faire fonctionner le mécanisme, judicieusement exploitée dans ces circonstances dramatiques, aurait-elle contribué à le protéger ? À cette question, encore une fois, seule la poursuite des recherches pourra apporter une réponse.

7. Le bilan provisoire d'un projet de recherche qui doit être développé

Pour restituer le pavement tournant, ainsi que le système qui l'entraînait, nous envisageons de faire appel à des spécialistes des systèmes hydrauliques antiques et à des ingénieurs connaissant les lois de la mécanique, des experts avec lesquels le dialogue a été à peine engagé à ce jour. Dans ce domaine et pour valider les autres opinions professées ici, il faudra également attendre que le terrain livre de nouvelles informations. L'exploration du bâtiment, bien que nous lui ayons déjà consacré six mois de fouille, reste encore très partielle. Cela a été dit plus haut, l'intervention, au départ, avait d'autres objectifs. Face à l'intérêt de la découverte, la Surintendance a abandonné l'idée de reboucher le sondage et décidé au contraire de l'étendre. Rapidement, l'École française de Rome et le CNRS ont affirmé leur volonté de collaborer et la deuxième campagne a permis de consolider cet accord. Il convient maintenant d'organiser les travaux dans le cadre d'un projet bien structuré et c'est ce à quoi nous nous emploierons durant les prochains mois.

*
* *

M. Henri LAVAGNE donne lecture d'une note d'observations qui lui a été transmise par M. Jean-Louis FERRARY, puis prend la parole en son nom propre ; MM. Jacques JOUANNA et Pierre-Sylvain FILLIOZAT interviennent également après cette communication.